



Paris, le 4 mars 2025

**La FSU, le SE UNSA, la CFDT EFRP, la CGT
Educat'Action, le SNALC, SUD Éducation**

À

Madame Elisabeth Borne

Ministre d'État, ministre de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche

Madame la Ministre,

Annoncée avec le « choc de savoirs » le 5 décembre 2023, la réécriture des programmes de l'école au lycée se fait à marche forcée. Les programmes de cycle 1 et 2 en mathématiques et en français, comme ceux de langues vivantes et régionales au collège et au lycée n'ont pas bénéficié d'une concertation suffisante.

Lors de la séance du CSE du 6 juin 2024, la communauté éducative a rejeté par un vote défavorable l'arrêté portant sur ces programmes avec 47 voix contre et 3 voix pour. Les amendements de nos organisations ont recueilli des votes favorables mais ils n'ont pas été pris en compte par l'administration. Aucun véritable dialogue social ne s'est engagé et actuellement les formateurs et formatrices sont mis en difficulté dans les départements pour les mettre en œuvre.

Concernant les programmes de cycle 3, aucune organisation syndicale n'a été auditionnée ou consultée avant la publication des projets, malgré les 9 mois qui se sont écoulés depuis la saisine du Conseil supérieur des programmes. Depuis, le calendrier s'accélère avec un passage en Commission spécialisée le 12 mars et un vote en Conseil supérieur de l'Éducation le 27 mars : nos organisations contestent cette précipitation.

Modifier les programmes nécessite des temps de concertation mais également du dialogue, du temps d'appropriation par les équipes et de la formation si l'on souhaite qu'ils soient ensuite appliqués dans les classes.

À l'occasion du CSE du 30 janvier, un vœu intersyndical a formalisé notre demande unitaire de report des programmes de cycle 3 et de LVER. L'application de ces programmes n'a aucun caractère d'urgence qui justifierait une dérogation. Un délai d'au moins une année entre la publication d'un nouveau programme et son entrée en vigueur est bien l'usage et un impératif. Les programmes actuels, sans être parfaits, peuvent parfaitement servir de cadres pour les enseignements une ou plusieurs années encore. Ces programmes mis en place en 2015 avaient d'ailleurs fait l'objet d'une large concertation avec les équipes éducatives avec un temps dédié à l'analyse des précédents programmes et aux besoins sur le terrain qui avaient ainsi permis d'apporter un certain nombre d'améliorations non négligeables.

Nous l'avons toutes et tous constaté, les concertations engagées avec la DGESCO et le ministère sur les programmes d'Evars ont permis d'aboutir à un vote positif en CSE, un signal explicite de la communauté éducative représentée au CSE, bien compris dans nos écoles et nos établissements. À la rentrée 2025, les professeurs devront appliquer les programmes de cycle 1 et 2 mais également le programme d'EVARS. Il est inacceptable de demander aux équipes de se former en quelques semaines à de nouveaux programmes du cycle 3 en français, en mathématiques et en langues vivantes de la sixième à la terminale.

Madame la ministre, vous avez rappelé à plusieurs reprises votre attachement au dialogue social. Pour mener des réflexions et des concertations de qualité sur un sujet aussi important que celui des programmes, il faut du temps.

Les organisations FSU, SE-Unsa, CFDT EFRP, CGT Educ'action, SNALC, SUD Éducation, vous demandent donc, Madame la Ministre, de prononcer le report de l'application des nouveaux programmes de français et mathématiques de cycle 3, et de langues vivantes étrangères et régionales et d'engager une véritable concertation avec la communauté éducative sur un temps long.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Caroline Chevé
SG de la FSU



Elisabeth Allain-Moreno
SG SE UNSA



Catherine Nave-Bekhti
SG de la CFDT EFRP



Isabelle VUILLET
Co-SG CGT Educ'Action



Michaël MARCILLOUX
Co-SG CGT Educ'Action



Jean-Rémi Girard
Président du SNALC



Benjamin Bauné
Co-Secrétaire fédéral
Sud Éducation



Maud Valegeas
Co-Secrétaire fédérale
Sud Education



Contact pour le SNALC : jr.girard@snalc.fr